

LE DEVENIR DES ZONES HUMIDES, UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE



Le maintien des habitats naturels, des populations animales et des communautés végétales, la lutte contre les espèces invasives, l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux humides ainsi que la gestion concertée des niveaux d'eau sont des **enjeux prioritaires** pour un **bon état de conservation des sites**.

NATURA 2000 : DES OUTILS POUR AGIR

► Les contrats Natura 2000

Liés au volontariat des acteurs locaux, des **contrats de 5 ans renouvelables** sont conçus pour aider propriétaires et gestionnaires publics ou privés à **restaurer et entretenir leurs parcelles** en tenant compte de recommandations environnementales. En contrepartie, l'État indemnise, à hauteur d'un certain plafond, les travaux et les services rendus à la collectivité.

► Les mesures agro-environnementales (MAE)

Destinées aux agriculteurs, les **MAE soutiennent les pratiques extensives** (retard de fauche, pâturage modéré). Ces pratiques sont favorables au maintien de la diversité des milieux naturels et des paysages ainsi qu'à la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

► Les chartes

Elles permettent la valorisation de l'existant : **les pratiques locales favorables aux espèces et milieux ainsi qu'à la conservation d'un site**. L'adhésion volontaire à la charte permet en outre une exonération partielle de la taxe sur le foncier non bâti.

► Les suivis et études scientifiques

Ils sont réalisés pour **connaître l'état de conservation de la biodiversité locale, des espèces et des habitats** afin d'évaluer et d'adapter les plans de gestion et de conservation.

Déboisement sur la tourbière de Ligné



Le saviez-vous ?

Les évaluations d'incidences

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagement ou de nouvelles activités humaines sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation du site. L'évaluation des incidences permet de s'assurer, avec les acteurs, de l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines.

L'EDENN EN BREF

L'EDENN, STRUCTURE ANIMATRICE NATURA 2000 SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ERDRE

L'EDENN, Entente pour le Développement de l'Erdre Navigable et Naturelle, est un établissement public territorial au service des collectivités du bassin versant de l'Erdre. Structure référente du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire de la Loire, l'EDENN coordonne la reconquête de la qualité de l'eau de l'Erdre et de ses affluents.

► **L'EDENN informe et sensibilise les usagers sur les enjeux environnementaux des deux sites Natura 2000 et a pour rôle d'initier et/ou d'accompagner la mise en œuvre des outils. Il constitue également l'interlocuteur privilégié, avec les services de l'État, pour tous les projets d'aménagement pouvant avoir une incidence sur les espèces et les habitats des sites Natura 2000.**



Si vous êtes intéressé·e par la démarche et souhaitez de plus amples renseignements, contactez l'EDENN :



EDENN
Syndicat mixte
32 quai de Versailles - 44 000 Nantes
Tél. 02 40 48 24 42
edenn@orange.fr
www.edenn.fr

Pour plus d'informations sur les deux sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre :

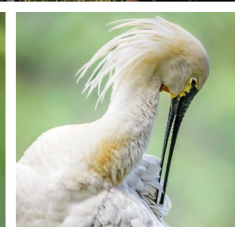
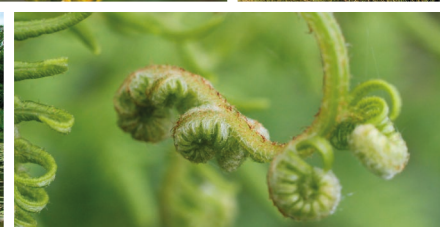
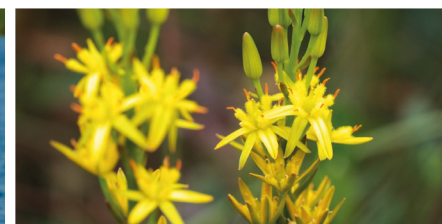
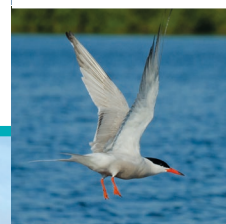
► Marais de l'Erdre : marais-erdre.n2000.fr
► Étangs de Vioreau et de la Provostière : vioreau.n2000.fr/le-site-de-vioreau-et-de-la-provostiere

Prairie humide



LE PROGRAMME NATURA 2000

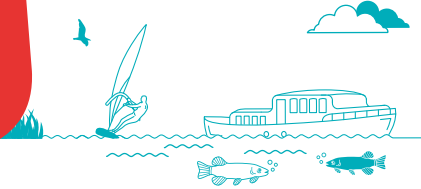
SUR LA VALLÉE DE L'ERDRE



© Scopic - Octobre 2014 - Crédits photos : Cédric Barguil, Philippe Marchand, thinkstock, François Jeannière, Marc-Antoine Clenet, EDENN.



LE PROGRAMME NATURA 2000,
AU SERVICE DE L'HOMME
ET DE LA NATURE



LES MARAIS DE L'ERDRE
Directive habitats faune-flore
et directive oiseaux

Natura 2000 est un dispositif européen qui a pour vocation la protection et la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire. Il répond à deux directives européennes : la directive « habitats faune-flore » et la directive « oiseaux », et **regroupe plus de 27 000 sites reconnus pour leur richesse biologique partout en Europe, dont 1 758 en France.**

CONCILIER PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT
ET ACTIVITÉS HUMAINES

L'objectif : trouver un **équilibre** entre pré-servation de milieux naturels remarquables et maintien des activités humaines exercées sur ces sites.

Le saviez-vous ?
Qu'est-ce qu'un « habitat d'intérêt communautaire » ?

Un « habitat » est un espace où vivent des plantes (flore) et des animaux (faune). Il est dit « d'intérêt communautaire » lorsqu'il est considéré rare ou menacé à l'échelle européenne.

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

L'animation d'un site **Natura 2000** repose sur un « **Document d'objectifs** » (DOCOB). Élaboré en concertation avec les acteurs locaux et à partir des particularités du territoire, **il décrit le site, les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.** Il fixe les enjeux et les objectifs de préservation, définit les actions et propose des moyens techniques et financiers adaptés.

▷ **L'EDENN pilote les deux sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre : les étangs de Vioreau et de la Provostière ainsi que les Marais de l'Erdre.**



Ce site, composé de vastes marais et d'un ensemble de petites zones humides, s'étend sur environ 2 700 hectares de part et d'autre de la partie navigable de la rivière, entre Nort-sur-Erdre et l'agglomération nantaise. Il offre un paysage diversifié : **forêts alluviales à Aulnes, roselières marécageuses plus ou moins envahies par la saulaie, prairies inondables, tourbières.** De nombreuses activités y sont pratiquées : professionnelles (pêche, agriculture, etc.) et loisirs (chasse, sports nautiques sur l'Erdre, etc.).

13 ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le site abrite une **plante aquatique** (Flûteau nageant), des **insectes** (Agrion de Mercure, Écaille chinée, Lucane Cerf-volant, Grand Capricorne), un **amphibien** (Triton crêté), un **poisson** (Bouvière) et des **mammifères** (Loutre d'Europe, chauves-souris). Par ailleurs, les marais de Mazerolles accueillent une grande partie des **31 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire** présentes sur les marais de l'Erdre (nidification, migration, hivernage).

16 HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

16 habitats d'intérêt communautaire (4 prioritaires) ont été inventoriés, dont les plus exceptionnels sont localisés sur la **tourbière de Ligné**. Dernière tourbière active de plaine du sud-ouest de l'Europe, **Réserve Naturelle Régionale** depuis 2011, elle présente une **flore particulièrement riche et rare**. Près de la moitié des espèces floristiques présentant un **intérêt patrimonial** a été recensée sur cette zone. Le Département met en place une gestion durable de ses parcelles en partenariat avec Bretagne Vivante (acteur historique du site).



Héron bihoreau



Agrion

Le saviez-vous ?

Vieille de plus de 4 000 ans, la tourbière de Ligné abrite un grand nombre d'espèces d'insectes dont certaines présentent un fort intérêt patrimonial régional et national :

- 331** espèces de lépidoptères (papillons de jour et de nuit),
- 220** d'arachnides,
- 147** de coléoptères,
- 30** d'orthoptères (criquets, etc.),
- 24** d'odonates (libellules), etc.

LES ÉTANGS DE VIOREAU
ET DE LA PROVOSTIÈRE
Directive habitats faune-flore



Ce site s'étend sur environ **280 hectares** sur les communes de Joué-sur-Erdre et Riaillé. Composé d'**étangs naturels** et de **réservoirs artificiels** créés au 19^{ème} siècle pour alimenter le canal de Nantes à Brest, cet ensemble humide est bordé en partie par un **important massif forestier**. Les étangs sont la propriété du Département de la Loire-Atlantique. Le site est fréquenté pour les activités de loisirs (voile, promenade, pêche) et offre une plage pour la baignade.

UN HABITAT HUMIDE, PROPICE AU COLÉANTHE DÉLICAT

Plante protégée en France, le **Coléanthe délicat** est **considéré en danger de disparition en Région des Pays de la Loire**. Le site de Vioreau en est la seule station connue. Cette petite graminée annuelle profite du marnage en fin d'été pour recouvrir, sur de vastes étendues, les grèves de l'étang mises hors d'eau.

LES AUTRES ESPÈCES ET HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

7 autres espèces d'intérêt communautaire floristique (Flûteau nageant) et faunistique (Loutre d'Europe, chirop-tères, etc.) **sont recensées sur le site**. 4 habitats d'intérêt communautaire (milieux aquatiques et tourbeux), dont 1 prioritaire (Saulaie à saule blanc), ont été cartographiés sur l'étang et ses bordures.



Jussie dans le marais de Mazerolles

Le saviez-vous ?

La Jussie : une menace sur la biodiversité locale

Les deux sites Natura 2000 des Marais de l'Erdre sont fortement colonisés par la **Jussie**, une plante invasive originaire d'Amérique du Sud. Elle prolifère rapidement en milieux aquatiques et terrestres, réduisant la biodiversité et gênant les usagers (navigation, pêche, etc.). Des actions de lutte (arrachage manuel et mécanique), des expérimentations scientifiques et des suivis cartographiques de son expansion sont menés par l'EDENN et ses partenaires depuis plus de 10 ans.